

# Philippe Bas conteste la fraude Péresse : un chien ne sait pas lire...



Une enquête du quotidien *Libération* dénonce des « manœuvres frauduleuses » ayant gonflé le corps électoral, via des adhérents fictifs, décédés et même un chien, en vue du Congrès LR qui a investi Valérie Péresse candidate à la présidentielle. Des informations que conteste le sénateur Philippe Bas qui présidait l'instance de contrôle du scrutin. Précisant avec le plus grand sérieux au micro de BFM TV : « Si quelqu'un a inscrit son chien, le chien n'a pas pu voter parce qu'il ne sait pas lire le numéro de code envoyé par SMS », celui qui lui vaut beaucoup de ricanements sur les réseaux sociaux.



**Douglas**

@DouglasPecresse



Bienvenue sur mon compte officiel. Je suis **Douglas** et je suis président du collectif « Les chiens avec **Péresse** ». Je suis fier d'avoir voté pour [@vpecresse](#) lors de la primaire de la droite et du centre.

14:22 · 23/02/2022 · [Twitter for iPhone](#)

« Il y a eu pour ce vote au Congrès des contrôles extrêmement minutieux. Notre problème, ça a plutôt été que beaucoup d'adhérents ont été écartés du vote parce qu'ils n'avaient pas donné d'éléments nécessaires pour aller voter », précise Philippe Bas.

Le sénateur de la Manche rappelle « qu'il fallait avoir payé sa cotisation, donner son adresse mail, avoir un identifiant reçu par la poste et un numéro reçu au moment du vote sur son numéro de portable », « on pourra toujours trouver des personnes qui, entre le moment de leur cotisation et le moment du vote, sont décédées ». « Mais ces personnes-là, ça a été vérifié, n'ont pas voté », assure-t-il.

En moins de deux heures, un compte intitulé Douglas, président du collectif « Les chiens avec Péresse », avait déjà gagné des milliers de followers sur Twitter.

Douglas Président !

**Daphné Rigobert**

[https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/phillipe-bas-si-quelqu-un-a-inscrit-son-chien-le-chien-n-a-pas-pu-voter-parce-qu-il-ne-sait-pas-lire-le-numero-de-code-envoye-par-sms\\_VN-202202230506.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/phillipe-bas-si-quelqu-un-a-inscrit-son-chien-le-chien-n-a-pas-pu-voter-parce-qu-il-ne-sait-pas-lire-le-numero-de-code-envoye-par-sms_VN-202202230506.html)